

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Madame Laurence MULLER-BRONN

- Etaients : Madame Laurence MULLER-BRONN, président de séance
- présents : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procurations : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Rapporteur : Madame Marie-Paule LEHMANN

N° CP/2017/541 - 31030 - Insertion professionnelle
Propositions d'attribution de subventions et de projets de convention à conclure avec les structures en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer les subventions pour l'année 2017, pour un montant total de 2 084 655,40 € et dont une avance de 70% d'un montant total de 1 370 147,10 € a été versée aux structures concernées, conformément à la délibération n° CP/2017/050;
- décide d'attribuer le versement du solde des subventions 2017 d'un montant total de 714 508,30 € (soldes 596 508,30 € + bonus 118 000 €) à l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération ;
- décide que les soldes et bonus d'un montant total de 714 508,30 €, seront versés au regard des éléments d'activité fournis par les structures et conformément aux modalités de versement prévues dans les conventions financières ;
- approuve les termes des projets de conventions financières à conclure avec les entreprises d'insertion joints à la présente délibération ;
- autorise son président à signer les conventions.

Non participation au vote : Madame Danielle DILIGENT

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1112405-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17